

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Liste_délibérations_bureau_janv_2023

1 DOCUMENT - Publié le 05 janvier 2023



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 janvier 2023 à 18h00
Au siège de Grand Lac - 1500 Boulevard Lepic - 71100 AIX-LES-BAINS

COMMUNAUTÉ GÉNÉRALE

DÉLIBÉRATION 1 - DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

Le bureau de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal de bureau communautaire du 28 novembre 2022.

MARCHÉS PUBLICS

DÉLIBÉRATION 2 : MARCHÉ N°2345 - ACCORD-CADRE : EXPLOITATION DES OUVRAGES DE COLLECTE ET DE TRANSFERT DES EAUX PLUVIALES ET DES OUVRAGES ANNEXES - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 3 : MARCHÉ N°2346 - RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ROUTE DES BRQUES (BREV) SEPRSE DE TRONCHON (EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES) - DECLARATION D'IMPACTÉCOLE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 4 : MARCHÉ N°2102 : TRAVAUX D'EAUX USEES - NIVEAU DES ILES (MOTZ) - AVERMENT 1

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 5 : MARCHÉ N°2350 - ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDE RELATIF AUX PROCEDURES D'ÉVOLUTION DES PLEU - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 6 : ACCORD CADRE DE FOURNITURES A BONS DE COMMANDE N°2022 - 001 : FOURNITURE, LIVRAISON, LÉGERGE ET MISE EN PLACE DE CONTENEURS GRAND VOLUME ET ABRIS-BACS POUR LES MATIÈRES VALORISABLES - ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX

1/3



 **TÉLÉCHARGER** | (PDF, 184,9 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.